



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 06 / 07 / 2024 à 11:24

Date de publication : vendredi 26 janvier 2024 à 02:19

Type : Constitution SASU

Localisation : 69 - Rhône

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP du 20/12/2023, il a été constitué une SASU dénommée Tempo Rail Conseil. **Siège social:** 240 G Chemin Vert 69390 Charly. **Capital:** 300€. **Objet:** Conseil, audit, coaching, formation, assistance aux entreprises, associations, collectivités et autres organisations en matière de management de la qualité, sécurité et environnement, gestion de projets, management et gestion des ressources humaines, gestion et de stratégie d'entreprise dans tous les domaines d'activité y compris le domaine ferroviaire.. **Président:** M. Hervé SUROWKA, 240 G Chemin Vert, 69390 Charly.

Clauses d'agrément: les actions sont librement cessibles entre associés. Tout associé est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de Lyon.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/9c7173d3-c7d9-4fea-95e2-7052f29d7471>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex